
Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Gestion et maîtrise de l'eau

BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA BTSA

Objectifs de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'EAU) valide une formation supérieure courte de niveau III qui atteste d'une qualification professionnelle ouverte sur la vie active ou la poursuite d'études.

La formation est tournée principalement vers la connaissance et la maîtrise de la ressource en eau et vers la compréhension des systèmes hydrauliques (fonctionnement, dimensionnement) et des équipements liés à leur régulation et leur automatisation.

Les débouchés

Les titulaires du BTSA "Gemeau" sont appelés à exercer les activités suivantes :

- Conseiller technique dans une organisation agricole : Chambre d'Agriculture ou Compagnie d'Aménagement,
- Responsable de l'exploitation des services d'eau potable ou d'assainissement d'une ville ou d'un groupement de communes,
- Technico-commercial dans une entreprise ou une société de distribution de l'eau ou Technico-commercial en équipements hydrauliques de forages et de réseaux,
- Technicien de bureau d'études dans des sociétés de services, les bureaux d'études ou les services administratifs qui réalisent des aménagements relatifs à l'eau,
- Technicien de bureau d'études ou dans un service administratif qui réalise des études d'impact d'installation classée agricole ou des plans d'épandage d'effluents ou boues.
- Technicien de rivière pour le compte de collectivités locales, d'associations de pêche ou de protection de la nature intervenant sur la gestion et l'entretien des cours d'eau.

Organisation de la formation

D'une durée de deux ans, cette formation est construite autour d'apports théoriques dans les domaines techniques (hydrobiologie, chimie, hydraulique, automatisme, électrotechnique), économiques (comptabilité, gestion, droit) et généraux (mathématiques appliquées, informatique, langues vivantes, techniques d'expression).

L'acquisition de ces connaissances à l'école s'appuie sur de nombreuses visites d'ouvrages (station d'épuration, station d'eau potable, réservoirs, barrages, station de pompage...) et sont complétées par un travail sur la station d'épuration à vocation pédagogique du lycée, par des mesures effectuées sur une rivière, par l'utilisation de logiciels professionnels.

Un stage collectif d'une semaine : étude du bassin versant de la Leyre (Landes - Bassin d'Arcachon) découverte des usages de l'eau et des tensions sur un territoire.

Des périodes de stage en organismes professionnels viennent compléter la formation à raison de 14 semaines sur les 2 années du cycle de formation. Ces stages, réalisés dans une structure en relation avec le projet professionnel de l'étudiant, ont pour objectif de comprendre le fonctionnement de l'entreprise d'accueil et d'acquérir des savoirs et savoir-faire en situation professionnelle. Ils donnent lieu à un rapport évalué lors de l'examen final.

Conditions d'admission

Le BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau s'adresse à des candidats de formation scientifique ou technique, intéressés par la biologie, les sciences du vivant et la gestion des ressources naturelles.

Il est accessible aux titulaires d'un Bac S, STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant), STI (Sciences et Techniques Industrielles) et STL (Sciences et Techniques

de Laboratoire).

Pour les autres baccalauréats, une dérogation peut être demandée.

Les candidats doivent s'inscrire sur le site

www.admission-postbac.fr avant le 20 mars 2012.

La sélection est faite sur examen du dossier scolaire.

Obtention du diplôme

Pour 50%, sous la forme d'un contrôle continu en cours de formation.

Pour 50%, sous la forme de trois épreuves organisées en fin de formation :

1 épreuve écrite de 4 heures : expression française et culture socio-économique coef. 5

1 épreuve scientifique et technique écrite de 4 heures coef. 8

1 épreuve orale sur le rapport de stage coef. 7.

Poursuite d'études

Licences Professionnelles (nombreuses dans le secteur de l'eau).

Certificat de spécialisation.

2ème BTSA en 1 an pour acquérir une compétence complémentaire.

Ecole d'Ingénieur Agronome (entrée sur concours après une année de classe préparatoire post-BTSA/BTS/DUT).

Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement (ENGEES), admission sur dossier.

Contenu de la formation

Modules généraux communs à tous les BTSA

M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h
M 21 - Organisation économique, sociale et juridique	87 h
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M 23 - Langue vivante	116 h
M 31 - Éducation physique et sportive	87 h
M 41 - Traitement des données	72,5 h
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24 h

Modules spécifiques au BTSA GEMeau

M 51 - Eau-Territoires-Sociétés et aménagements hydrauliques	101,5 h
M 52 - Ressources en eau et aménagements hydrauliques	159,5 h
M 53 - Systèmes hydrotechniques	101,5 h
M 54 - Projets d'équipements hydrotechniques	116 h
M 55 - Équipements d'un système hydraulique pluritechnique	101,5 h
M56 - Géomatique et topométrie	58 h
M 57 - Conception et dessin assistés par ordinateur	58 h
M 58 - Conduite d'opérations techniques	116 h
M 61 – Stage(s)	14 semaines
M 71 – Module d'initiative locale (MIL)	87 h
MIL 1 : Gestion des eaux pluviales	
MIL 2 : Gestion des services d'assainissement	
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h